

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 13 mars 2006

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 49, avenue Jackes, Toronto (Ontario)
à 9 h HNE le 13 mars 2006.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Fred Gilbert	Membre
M ^{me} Eva Ligeti	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

SGDN :

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente (sauf pour le point 7)
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale (sauf pour le point 7)
M ^{me} Jo-Ann Facella	(Points 4 et 5)
M ^{me} Pat Patton	(Point 5)

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

1. Ouverture de la réunion/adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la réunion à 9 h.

L'ordre du jour est examiné et approuvé.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le Conseil consultatif examine et approuve le procès-verbal de la réunion tenue le 2 décembre 2005.

DISCUSSION AVEC LA SGDN

3. Activités d'engagement récentes

Le président du Conseil invite la présidente à faire un compte rendu des activités d'engagement récentes de la SGDN.

Dans son rapport verbal, la présidente passe en revue la participation de la SGDN à différentes rencontres :

- Le séminaire annuel de l'Association nucléaire canadienne tenu à Ottawa et au cours duquel le président du conseil d'administration de la SGDN a prononcé un discours (des copies du discours sont remises au Conseil consultatif);
- La réunion trimestrielle du personnel avec Ressources naturelles Canada, qui comprenait une revue des exigences législatives concernant les rapports annuels futurs;
- Une rencontre avec la Canadian Association of Nuclear Host Communities, pour une mise à jour générale sur les travaux de la SGDN;
- L'atelier conjoint du Royaume-Uni et du Canada sur les compétences nucléaires, organisé par le Haut-commissariat de Grande-Bretagne.

On indique que la SGDN continue de répondre aux demandes de participation à des discussions dans le cadre de cours universitaires. Plus récemment, le personnel de la SGDN a participé à des séances avec :

- des étudiants en génie à l'Université Carleton;
- un groupe au niveau du baccalauréat dirigé par le professeur Andrew Baines à l'Université Victoria (Université de Toronto), portant sur la communication des risques associés aux questions nucléaires.

La SGDN a énuméré les conférences et rencontres à venir auxquelles elle participera :

- Le Comité de la gestion des déchets radioactifs de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE, en mars;
- La conférence internationale sur la gestion des déchets hautement radioactifs, en avril;
- La Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, dans le cadre de la délégation du Canada qui sera dirigée par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, en mai;
- L'International Association of Impact Assessment, en mai;
- Un symposium international sur les valeurs, l'éthique et la gestion des risques (VALDOR), en mai;
- La Conférence sur le nucléaire dans le bassin du Pacifique, en octobre, à laquelle participeront un membre du personnel (K. Shaver) et un membre du Conseil consultatif (D. Lister). M. Lister confirme qu'il transmettra au Conseil consultatif une version préliminaire de son exposé aux fins d'examen préalable.

La SGDN indique qu'elle continuera d'accepter de participer à des rencontres sur demande. De plus, le rapport annuel, qui est censé être publié et présenté au ministre vers la fin de mars, sera un volet important de l'engagement de la SGDN envers la communication permanente avec la population.

Au cours de la présentation, les membres du Conseil engagent la discussion avec la présidente. En plus de discuter des différentes réunions et activités d'engagement, les membres du Conseil traitent de la réaction à l'étude finale de la SGDN jusqu'à maintenant.

Autres points soulevés :

- M^{me} Ligeti remet au Conseil des copies d'un exposé de principes de mars 2006 du rapport de la commission du Royaume-Uni sur le développement durable;
- La présidente de la SGDN souligne les références faites à la gestion adaptative progressive recommandée par la SGDN dans le rapport de la Société royale du Royaume-Uni publié au début de 2006.

4. Plan de travail

La présidente fait le point sur le plan de travail de la SGDN pour inviter les membres du Conseil à en discuter et à soumettre leurs idées sur deux aspects précis des travaux en cours d'élaboration. Elle précise que la SGDN sollicite les suggestions et les orientations préliminaires des membres du Conseil à ce moment-ci pour aider le personnel à circonscrire l'objet des activités prévues.

Le Conseil consultatif souhaite la bienvenue à M^{me} Jo-Ann Facella, membre du personnel de la SGDN qui dirige ce travail.

a) La première activité abordée avec le Conseil consultatif concerne un projet d'examen et d'analyse des processus de mobilisation de la SGDN pour orienter les travaux futurs.

M^{me} Facella décrit les idées préliminaires de la SGDN sur la façon dont celle-ci pourrait aborder l'analyse de ses processus de mobilisation antérieurs et examiner ces activités sous différents angles. Pour continuer à enrichir son apprentissage, la SGDN veut se pencher sur l'expérience des processus de mobilisation qu'elle a adoptés auparavant; cet examen la guiderait dans sa réflexion sur les leçons importantes pouvant être mises en pratique et sur les principes ou les orientations qui contribueraient à façonner ses activités de mobilisation futures.

À la suite de la présentation, le président invite les membres du Conseil à faire part de leurs commentaires et de leurs idées.

Dans le cadre de la discussion des objectifs de ce travail, les membres du Conseil encouragent la SGDN à aller de l'avant et à se pencher sur l'expérience des différents éléments du processus d'engagement jusqu'à maintenant, dans un but d'amélioration continue du processus. Les membres du Conseil discutent pendant un bon moment de la façon dont la SGDN pourrait mettre à profit les constatations issues de cet examen.

- Lorsqu'elle analysera les constatations, le Conseil propose que la SGDN mette l'accent sur les observations et les principes communs et pertinents qui pourraient servir à façonner un engagement efficace au cours des phases subséquentes de la mise en œuvre.
 - À titre d'exemple, le Conseil met en relief un aspect prépondérant de l'engagement antérieur de la SGDN qui, selon lui, devrait être repris et incorporé à l'engagement ultérieur, plus précisément, la façon dont la SGDN a structuré ses activités d'engagement, à savoir par étapes autour de chaque volet et point de décision majeurs du processus. Cette façon de procéder pour communiquer l'information, inviter les gens à discuter, présenter des comptes rendus des discussions et poursuivre le cycle – est une approche que le Conseil considère efficace pour assurer une contribution valable et continue du public à l'ensemble de l'étude. Le Conseil encourage la SGDN à continuer de cerner les éléments clés du processus décisionnel de façon à poursuivre le dialogue et la démarche par étapes, à l'image de l'approche appliquée antérieurement.

- Le Conseil invite la SGDN à se concentrer sur les enseignements qui présentent un intérêt pour les activités futures. Les membres du Conseil font remarquer que les prochaines phases d'engagement de la SGDN devront être conçues de manière à soutenir les enjeux plus précis qui feront partie des activités de sélection d'un site et des autres activités de mise en œuvre. Compte tenu de l'évolution de l'objet et des buts des activités de mise en œuvre de la SGDN, le Conseil souligne que l'application de certains « enseignements tirés » des moyens de mobilisation utilisés par la SGDN au cours de la dernière phase du dialogue avec la population pourrait être limitée.

- Le Conseil indique que l'un des résultats importants de ce travail effectué par le personnel pourrait être de faire progresser l'examen par la SGDN des types de relations que celle-ci vise à établir avec les communautés d'intérêts pour favoriser la collaboration à l'élaboration de plans, à la prise de décisions et à la mise en œuvre futures. Avant de concevoir et de lancer la prochaine phase d'engagement, il sera essentiel que la SGDN ait une bonne idée des types de relations qu'elle souhaite établir.

- La SGDN est invitée à élargir l'examen de la mesure dans laquelle les initiatives en matière d'engagement concordent avec les *activités prévues* initialement au début de l'étude, pour se pencher également sur la mesure dans laquelle les initiatives entreprises ont permis d'atteindre les *objectifs* et de concrétiser les buts initiaux énoncés pour l'étude.

Les membres du Conseil soulignent l'importance de prendre en compte les contributions et les commentaires d'un éventail de participants qui sont susceptibles d'avoir observé l'engagement de la SGDN sous différents angles. Les membres du Conseil demandent de quelle façon la SGDN pourrait recueillir les commentaires des personnes qui ont participé aux discussions auparavant. Dans sa réponse, le personnel fait remarquer que la SGDN aura accès aux commentaires des participants recueillis de différentes façons pendant l'étude qu'elle a menée pendant trois ans, et que tous ces renseignements seront examinés au moment d'entreprendre ce projet. Le personnel de la SGDN fournit quelques exemples :

- Dans le cadre de l'exécution des différentes activités de discussion, la SGDN a sollicité régulièrement les commentaires des participants pour connaître leurs différents points de vue sur la démarche.
- Au cours des différentes étapes de l'étude de la SGDN, les membres du public ont été invités à apporter leur contribution. À chaque étape, cette contribution a inspiré la conception des activités de discussion. Par exemple, à l'étape des « discussions sur les attentes » au début de l'étude et dans le cadre du sondage quantitatif national subséquent, les répondants ont fourni des orientations précises sur les éléments souhaités d'une étude. En se penchant sur l'efficacité des activités de mobilisation, la SGDN examinera les objectifs atteints par rapport à ces critères.
- La SGDN passera également en revue les commentaires des participants sur le processus, saisis dans les rapports sur les discussions, ainsi que les commentaires formulés dans les exposés, les mémoires et les lettres reçus par la SGDN.
- La SGDN pourrait s'adresser aux fournisseurs de services qui ont facilité les séances de discussion pour obtenir leurs observations sur l'expérience des participants relativement au processus.

Une discussion générale s'ensuit sur la terminologie et sur les différentes perceptions et interprétations des termes « engagement » et « consultation ». Par exemple, la SGDN indique qu'elle a adopté le terme « engagement » dans le cadre de son étude de trois ans pour refléter son désir d'entamer un dialogue bilatéral soutenu qui constituerait le fondement de relations à long terme. On souligne que le sens des termes « consultation » et « engagement » sera interprété différemment selon les différentes communautés d'intérêts, en particulier les peuples autochtones, et que la SGDN doit faire preuve d'une grande sensibilité à cet égard et respecter les interprétations, les perceptions et les attentes des gens face à ces activités dans le cadre de la conception de ses prochaines phases de travail.

La présidente remercie le Conseil de ses observations tout en soulignant que le personnel en tiendra compte dans le peaufinement des plans de cet examen. Le Conseil appuie la proposition de la présidente voulant qu'une discussion plus approfondie du projet soit prévue à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil; à cette occasion, le personnel de la SGDN pourrait communiquer les conclusions préliminaires de ce travail.

b) Le second projet abordé avec le Conseil porte sur une série d'études de cas et d'analyses documentaires prévues par la SGDN pour guider la conception de ses plans de mise en œuvre futurs et l'élaboration concertée d'un processus de sélection de site, quand le gouvernement aura pris sa décision. La présidente indique que ce projet vise à poursuivre les études de cas menées précédemment par la SGDN.

M^{me} Facella donne un aperçu de l'étendue de ce projet. La réalisation des études de cas vise à explorer les expériences en matière d'engagement d'intervenants, d'experts et d'autres communautés d'intérêts. La SGDN pourrait en tirer des enseignements sur l'incorporation du savoir traditionnel des peuples autochtones susceptibles d'être touchés. De plus, les études pourraient mettre en lumière les expériences en matière d'évaluation et de communication des risques, ainsi que les approches adoptées pour mobiliser les collectivités locales, développer leurs capacités et favoriser une participation locale efficace et éclairée. La SGDN veut tirer des leçons des expériences du secteur nucléaire ainsi que d'autres grands projets touchant les ressources. On suggère qu'il pourrait être intéressant d'examiner des études de cas au Canada ainsi

que des expériences internationales. Pour ce qui est des analyses documentaires, elles permettraient à la SGDN de cerner les points de référence et les enseignements d'une vaste base d'initiatives en matière de recherche internationale concertée en sciences sociales.

Le président remercie le personnel de la SGDN de la présentation et invite les participants à discuter. La SGDN demande au Conseil son avis sur la sélection des études de cas à examiner.

Les membres du Conseil indiquent que l'on pourrait tirer des enseignements précieux de modèles faisant appel aux collectivités locales, aux intervenants et aux peuples autochtones en examinant les expériences de différents projets, comme les exercices d'aménagement du territoire, le déclassement de mines et les projets de cogestion avec des communautés d'intérêts locales. On laisse entendre que la SGDN pourrait avoir intérêt à étudier des processus où il est question de transport de matières dangereuses. On souligne qu'il y a peut-être des enseignements importants à tirer tant des expériences fructueuses que de celles qui ont été confrontées à des obstacles et qui ne se sont pas déroulées selon les plans initiaux.

Tout en reconnaissant qu'il faut adapter les processus en fonction des fondements socioculturels de chaque pays, le Conseil estime qu'il serait instructif de prendre connaissance des différentes expériences qui se sont déroulées au Canada et dans d'autres pays. Les membres du Conseil attirent l'attention sur le fait que l'examen des projets menés dans différents secteurs et pays doit tenir compte du contexte économique, social, culturel et politique plus vaste des pays où se sont déroulés les projets. Les expériences seront également façonnées par l'étendue et la nature du cycle du combustible nucléaire dans le pays étudié. C'est la raison pour laquelle il serait essentiel que la SGDN précise au début des études de cas les enjeux sous-jacents pertinents sur le plan social, stratégique et réglementaire qui pourraient avoir eu une incidence sur l'expérience.

La présidente fait part de l'appréciation de la SGDN à l'égard des idées soumises par le Conseil consultatif. Les observations du Conseil seront prises en compte pour préciser les dimensions du projet et confirmer la liste des études de cas. La SGDN s'engage à tenir le Conseil consultatif informé de la progression de ce travail.

5. Le point sur l'engagement auprès des peuples autochtones

La présidente aborde ce point de l'ordre du jour sur les activités récentes et prévues de la SGDN :

- La SGDN continue d'accepter de participer à des réunions sur demande.
- M^{me} Pat Patton, membre du personnel de la SGDN, fait un compte rendu d'une réunion récente à laquelle a participé le personnel de la SGDN à l'invitation de la Nation Métis Sakitawak, à Île-à-la-Crosse, en Saskatchewan. La Sakitawak Métis Society a invité un large éventail de participants, notamment des aînés et des représentants d'organismes de gestion et de développement des ressources, l'Aboriginal Women's Association, l'Indigenous Healing Centre, la Nation Métis Sakitawak, le Conseil des jeunes et les membres de la collectivité. Le but de la réunion était de discuter de la nature du bien-être communautaire et des façons de développer la capacité communautaire pour répondre aux problèmes qui se posent,

tout en s'assurant que le développement concorde avec les aspirations de la collectivité. Les employés de la SGDN participaient en tant qu'observateurs.

- Le résumé de l'étude finale de la SGDN a été traduit en trois langues autochtones : le cri, l'oïbwa et l'oïcrici. Ces traductions sont disponibles sur le site Web de la SGDN. La SGDN s'occupe de faire traduire le résumé dans d'autres langues autochtones; elle affichera les traductions sur son site Web quand elles seront disponibles. Le Conseil consultatif félicite la SGDN de cette initiative.
- La SGDN prévoit de tenir des discussions en table de concertation à l'appui de son étude de certaines questions thématiques en rapport avec la mise en œuvre. À l'invitation du président, les membres du Conseil entament une discussion préliminaire avec la SGDN sur ces activités.

La présidente souligne que lorsque l'étendue précise des activités sera mieux cernée, la SGDN souhaiterait examiner et discuter en détail des propositions et de la planification avec le Sous-comité sur l'engagement autochtone du Conseil consultatif. Le président demande à la secrétaire de confirmer l'heure et la date de la prochaine réunion du Sous-comité et invite les autres membres intéressés du Conseil à y participer.

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

6. Calendrier de réunions de 2006

Le Conseil consultatif confirme les dates de réunions supplémentaires pour 2006 :

- Le 8 mai
- Le 21 septembre
- Le 23 novembre

De plus, des conférences téléphoniques seront prévues au besoin au cours de l'année.

Le personnel et la direction de la SGDN se retirent de la réunion.

7. Séance à huis clos

Le Conseil consultatif tient une séance à huis clos sans la présence de la SGDN.

Clôture de la réunion

Le président clôt la réunion à 16 h.

Le 8 mai 2006

La secrétaire générale